

# ANAPHORES ASSOCIATIVES: PARTIES INALIÉNABLES ET PROPRIÉTÉS

GEORGES KLEIBER

*Université de Strasbourg 2 & Scolia*

## RESUMEN

El objetivo de esta ponencia es proponer una respuesta al problema que plantea el análisis de la relación que une los dos referentes implicados en una anáfora asociativa. Partiendo de una serie limitada de datos sobre la anáfora asociativa, intentaremos demostrar que son dos los factores que participan en el funcionamiento de la relación: una condición de *alienación* y el *principio de congruencia ontológica*. Ambos factores permiten explicar sobre bases nuevas y satisfactorias por qué parecen erróneamente formadas las secuencias:

? *Pierre a exposé son dernier tableau. La beauté* (= la beauté du tableau) *est fascinante*

? *Max entre. Les yeux* (= les yeux de Max) *sont hors de leur orbite*

? *Paul ouvrit la commode. Le bois* (= le bois de la commode) *était polychrome*

mientras que las secuencias del tipo:

*Paul lava la voiture, mais oublia le capot* (= le capot de la voiture)

*Max entre, les yeux brillants*

presentan encadenamientos correctamente formados.

**Palabras-clave:** Anáfora asociativa, parte/todo, inalienabilidad, propiedades, posesivo.

## RÉSUMÉ

Le but de cet article est d'apporter une réponse au problème que pose l'analyse de la relation qui unit les deux référents impliqués dans une anaphore associative. En partant d'une série de données restreintes sur l'anaphore associative, nous essaierons de montrer que deux facteurs interviennent dans le fonctionnement de la relation: une condition d'*aliénation* et le *principe de congruence ontologique*. Ces deux facteurs permettent d'expliquer de façon nouvelle et satisfaisante pourquoi les séquences:

? *Pierre a exposé son dernier tableau. La beauté (= la beauté du tableau) est fascinante*

? *Max entre. Les yeux (= les yeux de Max) sont hors de leur orbite*

? *Paul ouvrit la commode. Le bois (= le bois de la commode) était polychrome*

paraissent mal formés, alors que les séquences:

*Paul lava la voiture, mais oublia le capot (= le capot de la voiture)*

*Max entre, les yeux brillants*

présentent des enchaînements bien formés.

**Mots-clés:** Anaphore associative, partie/tout, inaliénabilité, propriétés, possessif

## ABSTRACT

The aim of this paper is to give an answer to the problem raised by the analysis of the relation which holds between the two referents involved in an associative anaphor. By starting with restricted facts over the phenomenon, we try to show that two factors are working in the mechanism of the relation: a condition of *alienation* and the *principle of ontological congruence*. These two factors explain in a novel and stimulating fashion why the utterances:

? *Pierre a exposé son dernier tableau. La beauté (= la beauté du tableau) est fascinante*

? *Max entre. Les yeux (= les yeux de Max) sont hors de leur orbite*

? *Paul ouvrit la commode. Le bois (= le bois de la commode) était polychrome*

are deviant, when the sequences:

*Paul lava la voiture, mais oublia le capot (= le capot de la voiture)*

*Max entre, les yeux brillants*

are well formed.

**Keywords:** Associative anaphora, part-whole, inalienability, properties, possessive.

## INTRODUCTION.

De l'abondante littérature sur l'anaphore ressort un fait marquant: la complexité croissante des processus référentiels mis en jeu. L'anaphore associative, illustrée par l'exemple prototypique 1):

1) *Il s'abrita sous un vieux tilleul. Le tronc était tout craquelé* (Fradin, 1984)

en est un parfait exemple. Au fur et à mesure des analyses et descriptions qu'elle a suscitées ces dernières années<sup>1</sup>, on s'est aperçu qu'il s'agissait d'un phénomène beaucoup plus difficile à traiter qu'il n'en avait l'air et que l'on ne pouvait se contenter des caractérisations classiques en termes d'introduction indirecte d'un nouveau référent par "association" avec un autre référent déjà mentionné. Non pas qu'une telle caractérisation fut erronée — elle reste, à nos yeux, entièrement valide comme première approche du processus — mais parce que, tout simplement, elle s'avère rapidement beaucoup trop puissante et de deux manières. D'une part, toutes les anaphores

---

1.- Voir à ce sujet la bibliographie de Kleiber, Schnedecker & Ujma (1994) et les travaux qui ont suivi (Kleiber, 1994 b & c, 1995 a, 1996, 1997 a & b).

indirectes ou *divergentes* ou encore appelées *inférentielles* ne rentrent pas dans le giron des anaphores associatives. Ainsi les anaphores non coréférentielles de 2), malgré le pontage (Clark, 1977) indirect qu'elles impliquent également, ne sont pas à ranger avec les anaphores associatives:

2) a) *Paul est revenu de l'hôpital. Ils ne l'ont pas examiné* <sup>2</sup>

b) *Paul a finalement acheté un VTT, parce qu'ils sont plus robustes que les vélos classiques*

D'autre part, toutes les situations discursives à "association" ne donnent pas lieu à un enchaînement réussi. La relation qui unit, par exemple, dans 3), *Marie à yeux* n'est pas à même d'assurer un enchaînement associatif entre les deux:

3) *\*Marie sourit. Les yeux brillaient*

Il convient donc de préciser la nature du lien associatif si l'on veut éviter ces défauts de surpuissance. La restriction peut s'installer à deux niveaux. Tout d'abord à celui de la validité de l'association entre les deux pôles référentiels de l'anaphore associative. Il faut que, comme nous avons essayé de le montrer ailleurs (1993 a et b, et 1995 a), cette association soit, d'une manière ou d'une autre, stéréotypique. Le contexte seul, comme le montre 4):

4) ? *Paul entra dans un village. Le grand magasin était ouvert*

ne peut imposer une anaphore associative. Ensuite, c'est le type de relation qui entre en ligne de compte. De quelle relation s'agit-il? L'exemple 1) conduit tout naturellement à postuler qu'il s'agit d'une relation partie-tout, l'antécédent étant le tout<sup>3</sup> -dans 1), c'est *tilleul-* et le référent de l'expression anaphorique étant la partie -dans 1), c'est *le tronç.* Mais si la notion de partie peut encore convenir pour 5)<sup>4</sup>:

5) *Paul entra dans la cuisine. Le frigo était ouvert*

dans la mesure où l'on peut maintenir d'une certaine façon qu'un frigidaire est une partie de *cuisine*, qu'en est-il avec 6)

6) *Paul a été assassiné hier. Le meurtrier est activement recherché par la police*

pour lequel il est impossible de conserver une analyse en termes de partie-tout<sup>5</sup> qui ne soit pas artificielle? La solution la meilleure semble être celle d'une diversification des types des relations associatives <sup>6</sup>. Mais si elle permet de régler une bonne partie des problèmes qui surgissent à ce deuxième niveau, cette solution n'est pas en mesure, en revanche, ni d'expliquer pourquoi tel ou tel type de relation et non tel autre peut donner lieu à une anaphore associative ni même de faire le ménage à l'intérieur des relations de type partie-tout. Pourquoi, par exemple, ne peut-il y avoir anaphore associative dans 7):

---

2.- Voir Kleiber (1994 a, ch. 6) pour le traitement de ce *ils* "collectif"

3.- Voir pour la question de l'ordre Kleiber, Patry & Ménard (1993).

4.- Dans Kleiber (1997 b), nous séparons ce type d'anaphore associative — appelé *locatives* — des anaphores associatives *méronymiques*.

5.- Nous parlons pour ce type d'anaphores associatives d'*actancielles* (Kleiber, 1997 a).

6.- Nous en distinguons pour le moment au moins cinq les méronymiques comme dans 1), les locatives comme dans 5), les fonctionnelles (du type *Paul a adhéré à un nouveau club de foot. Le président l'a fait signer pour 3 ans*), les actancielles comme dans 6) et les collectives (du type *Nous entrâmes dans une forêt profonde. Les arbres étaient noirs*).

## 7) *Paul aime les adolescentes. La jeunesse le bouleverse*

alors que rien, apparemment, ne nous empêche de comprendre que *la jeunesse* renvoie à “leur jeunesse”, c’est-à-dire à “la jeunesse des adolescentes”? Et, d’un autre côté, comment se fait-il que toutes les relations partie-tout strictes ne sont pas susceptibles de donner lieu à une anaphore associative, alors que l’on considère cette relation comme l’association la plus apte à construire une anaphore associative? Dès que l’on passe aux animés, comme l’ont souligné Azoulay (1978), Julien (1983) et Fradin (1984), les séquences construites sur le modèle de 1) deviennent en effet plutôt mal formées:

8) ? *Le garçon a couru sous la pluie Les pieds étaient mouillés*

9) ? *Elle a heurté le chien , mais elle n’a pas coincé la patte* (Fradin, 1984 328)

Cet article<sup>7</sup> n’a pas d’autre but que d’apporter quelques premiers éléments de réponse aux questions que suscitent les impossibilités associatives de 7), 8) et 9). Nous le ferons en présentant d’abord les principales données du problème et en formulant ensuite une hypothèse explicative nouvelle qui fait intervenir deux facteurs dans le fonctionnement de la relation une condition d’*aliénation* et un principe de *congruence ontologique*.

## 1. QUELQUES DONNÉES ÉNIGMATIQUES.

### 1.1. Le caractère animé vs inanimé de l’antécédent.

Les enchaînements mal formés de 8) et 9), opposés à la combinaison réussie de 1), montrent que le caractère animé de l’antécédent a une influence certaine sur l’établissement d’une anaphore associative avec les parties *inaliénables*<sup>8</sup>. Aussi curieux que cela puisse paraître, lorsqu’il s’agit de parties strictes de tous inanimés, l’anaphore associative fonctionne sans difficultés, comme le montrent 1) et 10):

10) a) *Paul a lavé et nettoyé la voiture, mais a oublié le capot, le toit, les roues, le volant, le tableau de bord, les sièges*

b) *Il s’approcha d’une maison toute neuve. Les murs/ le toit/ les fenêtres étai(en)t fait(e)s en aluminium*

c) *La charrue avait du mal à labourer. Le soc était ébréché*

d) *L’inconnu tenait un fusil. Le viseur était dérégulé/ le canon était tordu*

Par contre, avec des parties inaliénables de tous animés, les choses vont nettement moins bien, comme en témoignent 8), 9) et 11):

11) a) ? *Paul ne dit mot. Les joues étaient gonflées à bloc*

---

7.- Il constitue une version largement remaniée et considérablement abrégée d’un travail à paraître.

8.- On sait que la possession inaliénable et la notion d’animé a en français (et dans d’autres langues) d’autres conséquences remarquables (cf. Hatcher, 1944 a & b; Langacker, 1968; Julien, 1983; Kliffer, 1984; Junker & Martineau, 1987; Hanon, 1989; Gaatone, 1991; Roegiest & Spanoghe, 1991; Kupferman, 1991; Guéron, 1992; Vergnaud & Zubizaretta, 1992; Riegel, 1988, 1989, 1991 & 1992, Salles (1995) et Spanoghe (1995). Pour une vue d’ensemble de la notion de possession inaliénable, on peut se reporter au chapitre VI de Hanon (1989) et à Salles (1995) et Spanoghe (1995).

b) ? *Le chat faisait fuir les souris. Les oreilles étaient dressées*

Il en va de même avec des vêtements lorsqu'on les porte sur soi, parce que, dans ce cas, ils peuvent apparaître comme des inaliénables et donc se comporter vis à vis de l'anaphore associative comme les parties de corps d'animés:

12)a) ? *Paul entra. Le chapeau flottait sur sa tête*

b) ? *Les élèves écoutaient le professeur. La veste/ la blouse était ouverte*

Fait non signalé jusqu'à présent, les noms qui dénotent des zones se rapportant spécifiquement au caractère "animé", pour certaines au statut des humains, obéissent à la même contrainte. Ils ne peuvent être le nom-tête d'une anaphore associative comme le montrent 13) a) et b):

13)a) ? *Paul pouvait enfin se reposer. L'esprit était libre de tout souci*

b) ? *Le chien retrouva sans peine sa niche. La mémoire était stupéfiante*

Dans tous ces cas, c'est le possessif qui paraît approprié

14)a) *Le garçon a couru sous la pluie Ses pieds étaient mouillés*

b) *Elle a heurté le chien , mais elle n'a pas coincé sa patte*

c) *Paul ne dit mot. Ses joues étaient gonflées à bloc*

d) *Le chat faisait les souris Ses oreilles étaient dressées*

15)a) *Paul entra. Son chapeau flottait sur sa tête*

b) *Les élèves écoutaient le professeur. Sa veste/ Sa blouse était ouverte*

c) *Les enfants sont rentrés Leurs souliers sont pleins de boue*

16)a) *Paul pouvait enfin se reposer. Son esprit était libre de tout souci*

b) *Le chien retrouva sans peine sa niche. Sa mémoire était stupéfiante*

L'observation concernant les animés n'est pas encore terminée. Les données décrites jusqu'ici concernaient uniquement des relations entre phrases différentes. Or, dès que l'on se cantonne au cadre de la phrase, les contraintes observées ne sont plus les mêmes: les animés peuvent accepter cette fois-ci en relation anaphorique les connexions refusées en relation inter-phrastique. C'est ainsi que remodelées pour donner lieu à une seule phrase avec *construction absolue* (Hanon, 1989 et Choi, 1991), les séquences 11), 12) et 13) n'ont plus rien d'anomal

17)a) *Les joues gonflées à bloc, Paul ne dit mot*

b) *Les oreilles dressées, le chat faisait fuir les souris*

18)a) *Paul entra, le chapeau flottant sur la tête*

b) *La blouse ouverte, le professeur parlait aux élèves*

19)a) *Paul pouvait enfin se reposer, l'esprit libre de tout souci*

b) *La mémoire défaillante, le chien ne put jamais retrouver sa niche*

Deux questions ressortent tout naturellement de l'ensemble de ces données:

(i) pourquoi un animé ne peut-il donner lieu, comme les inanimés, à une anaphore associative avec ses parties *inaliénables* (partie du corps, vêtements sur soi, et parties “intentionnelles”) ? En somme, pourquoi a-t-on *Il s’abrita sous un vieux tilleul. Le tronc était tout craquelé* et non ? *Max/ un homme entra. Le visage était menaçant* ?

(ii) pourquoi, lorsqu’on passe au cadre interne de la phrase, cette contrainte, qui pèse sur les animés, ne tient plus dans certains types de configurations comme la construction absolue ? En somme, comment expliquer la différence entre ? *Un homme entra. Le visage était menaçant* et *Un homme entra, le visage menaçant* ?

Avant d’y répondre, il nous faut considérer un deuxième type de données, qui portent cette fois-ci, non plus sur le référent antécédent, mais sur le référent de l’expression anaphorique, c’est-à-dire sur la “partie”

## 1.2. L’exclusion des propriétés.

L’exemple 7):

7) *Paul aime les adolescentes. La jeunesse le bouleverse*

tout comme les exemples rassemblés sous 20) et 21), montrent que la propriété d’une entité animée ou inanimée ne peut constituer le référent d’une expression anaphorique associative:

20) a) ? *Tous se plaignent du régime dans ce pays. La rigueur n’est d’ailleurs ignorée de personne* (Azoulay, 1978)

b) ? *Ils habitent un quartier central. J’apprécie beaucoup le calme* (Fradin, 1984)

c) ? *Rien à dire du Palazzo Vecchio, sinon que l’inconfort est notoire* (Fradin, 1984)

d) ? *Paul a acheté une Saab XR 300, parce qu’il a été séduit par la rapidité/ le silence/ la sobriété/ l’élégance/ la nouveauté/ l’aérodynamisme, etc.*

21) a) ? *Paul est un fan de Marilyn Monroe. La beauté/ l’éclat/ l’intelligence l’éblouit*

b) ? *Une femme se mit à parler. La douceur/ la tendresse/ l’exotisme/ la tristesse/ le bronzage/ la minceur étonna toute l’assemblée*

c) ? *Il enleva sa casquette. La calvitie plut à tout le monde*

d) ? *Un chien affamé vint sonner à ma porte. La maigreur/ la docilité m’empêcha de le repousser* (exemple tiré de l’album *Nos amis les linguistes* )

Comme auparavant pour les animés, la connexion doit être marquée pour que ces enchaînements soient bien formés. Suivant les cas (Fradin, 1984), le possessif et/ou le pronom *en* peuvent remplir ce rôle:

22) *Tous se plaignent du régime dans ce pays. Sa rigueur n’est d’ailleurs ignorée de personne/ La rigueur n’en est d’ailleurs ignorée de personne*

23) *Ils habitent un quartier central. J’en apprécie beaucoup le calme*

24) *Il enleva sa casquette. Sa calvitie plut à tout le monde*

25) *Un chien affamé vint sonner à ma porte. Sa maigreur/ sa docilité m’empêcha de le repousser*

Invoquer le statut de propriétés ne saurait dépasser le cadre du constat et ne peut évidemment constituer une explication de l’exclusion des propriétés du site de l’anaphore associative,

alors même qu'il ne semble pas y avoir d'obstacle cognitif, c'est-à-dire d'obstacle de compréhension, à une association anaphorique entre une entité antécédent et une de ses propriétés. Rien n'empêche apparemment de comprendre que dans l'exemple 26):

26) ? *Il enleva sa casquette. La calvitie plut à tout le monde*

le pontage inférentiel à opérer s'établit entre la calvitie et celui qui enlève sa casquette.

La question que suscitent les données 20)-21) est ainsi claire: pourquoi les propriétés d'une entité animée ou non ne peuvent-elles fonctionner comme le second référent d'une anaphore associative? On pourrait penser avec Azoulay (1978) et bien d'autres<sup>9</sup> que la raison en est le caractère non *a priori* ou *non intrinsèque* de ces propriétés, mais un énoncé mal formé tel que 27):

27) ? *Paul aime les basketteurs. La grande taille les met au-dessus des autres*

suffit à montrer qu'il ne s'agit pas de la bonne réponse et qu'il faut chercher ailleurs les raisons de l'exclusion des propriétés.

## 2. VERS UNE AUTRE SOLUTION.

### 2.1. Condition d'aliénation.

C'est du côté de l'article défini que nous allons nous tourner pour expliquer les données présentées. Notre propos se limitera à examiner quelle conséquence entraîne le fait d'avoir en anaphore associative pour les cas concernés une description définie réduite au seul article défini suivi du nom de la catégorie à laquelle appartient le référent visé et non pas une description définie complète de type *Le N de SN* qui correspond à la relation référentielle entre le référent de l'antécédent et celui de l'expression anaphorique de l'anaphore associative. Quelle est en somme la différence sémantique entre le SN *Le tronc* de 1)

1) *Il s'abrita sous un vieux tilleul. Le tronc était tout craquelé*

et un SN binominal en *de* tel que *Le tronc du vieux tilleul (sous lequel il s'abrita)* lorsque les deux renvoient au même référent?

Dans les deux cas, il s'agit d'un SN défini, c'est-à-dire d'un SN dont la caractéristique sémantique, par rapport aux SN indéfinis, est de renvoyer ou de désigner un individu (Löbner, 1985 et Kleiber, 1995 b). La différence ne peut être liée au type d'individu, puisqu'il s'agit du même dans les deux cas. Elle n'est pas non plus liée à la catégorie de l'individu (ou de la description de l'individu), puisque, dans les deux cas aussi, il s'agit d'un tronc et d'un tronc de tilleul. Elle réside, par contre, dans la constitution de l'individu. La description complète le constitue au moyen du syntagme prépositionnel: il s'agit d'un individu dépendant ou subordonné à

---

9.-Isenberg (1971) parle de relation *implicite* Weinrich (1974) de *Regel des Rahmens*, Winkelmann (1978) de *Mitgegebensein*, Pause (1988) de relation de *Zugehörigkeit*, etc. Nous avons eu recours nous-même à l'étiquette de *stéréotypique* ou de *prototypique* (Kleiber, 1992, 1993 a & b; 1994 c & d et 1995 a) en faisant "rouler" (peut-être un peu trop gaillardement!) les anaphores associatives sur des stéréotypes. La dénomination ne nous semble toutefois pas le plus important: l'essentiel est dans le statut cognitif non circonstanciel de la relation (G. Kleiber, 1992 a : 188). On soulignera ici que la même contrainte semble valoir pour *en* Extracteur "de NP", *en*, comme l'établit Kupferman (1991 119-120), "n'est possible que pour une relation intrinsèque antérieure au contexte immédiat du discours entre le nom-tête du NP et le PP source de *en*".

l'individu du SN défini du Sprép. La description définie incomplète *Le N*, même si elle renvoie au même individu le présente au moyen du seul prédicat sortal *N*, sans subordination sémantique à un autre individu, de telle sorte qu'il est donné comme sémantiquement indépendant ou autonome. On peut dire que c'est là un dénominateur commun à tous les SN définis de type *Le N* (emplois génériques compris). Pour nos emplois en anaphore associative, cela signifie que, même si pragmatiquement il reste dépendant, en ce qui concerne son interprétation référentielle, de la mention antérieure d'un autre individu, la forme *Le N* lui confère iconiquement la liberté. Par opposition à l'individu d'une description définie complète correspondante, celui d'une description définie simple *Le N* en anaphore associative apparaît comme déjà délimité, isolé ou détaché. Il est en quelque sorte aliéné.

Soulignons tout de suite, pour éviter toute équivoque, que l'aliénation en question n'est pas effective: notre tronc ne se trouve pas matériellement disjoint de l'arbre, mais uniquement appréhendé comme individu autonome. Une comparaison avec la caméra permet de préciser les choses: ce n'est pas parce qu'une caméra, après avoir donné une image d'un tilleul tout entier, fait un gros plan sur le tronc et le détache ainsi du reste du tilleul que le tronc ne fait plus pour autant partie de l'arbre.

Pour le moment, cette valeur iconique associée à la forme *Le N* de l'expression anaphorique conduit à postuler une *condition d'aliénation* pour l'établissement d'une anaphore associative: *le référent d'une anaphore associative doit être présenté ou donné comme aliéné par rapport au référent de l'antécédent.*

Les conséquences de cette condition sont claires: si l'individu dénoté par l'expression anaphorique ne peut apparaître comme un individu autonome par rapport à l'individu de l'expression antécédent, alors l'enchaînement est bancal.

Deux cas peuvent se présenter: ou l'individu est une entité intrinsèquement déjà autonome ou il est intrinsèquement reconnu comme une entité dépendante. Dans la première hypothèse, il s'agit d'entités qui ont une existence autonome, c'est-à-dire qui n'implique pas celle d'autres entités. Nous avons appelé *catégorématiques* les noms tels *chien*, *neige*, etc., qui leur correspondent, puisque leur caractéristique est de rassembler des occurrences ontologiquement indépendantes d'autres occurrences (Kleiber, 1981: 40).

Si nous prenons des entités comme celles rassemblées par *frigo* ou par *couteau* leur indépendance ontologique n'a plus besoin d'être assurée. Elles satisfont *a priori* à la condition d'aliénation et peuvent donc apparaître en anaphore associative, locative pour la première (Kleiber, 1997 b), actancielle pour la seconde (Kleiber, 1997 a), sans causer de difficultés sur ce plan-là, si les autres conditions, pour qu'il y ait anaphore associative, sont remplies:

5) *Paul entra dans la cuisine. Le frigo était ouvert*

28) *Paul se coupa du pain et posa le couteau sur la table*

Étant intrinsèquement autonomes, les référents de *le frigo* et *le couteau* n'ont pas besoin d'être aliénés par rapport à *cuisine* et par rapport au procès de se couper du pain. On notera qu'un réfrigérateur peut se trouver en dehors d'une cuisine et qu'un couteau peut être (heureusement !) reconnu comme couteau sans qu'on soit en train de s'en servir ou de s'en être juste servi pour couper du pain.

Dans le deuxième cas, il s'agit des entités rassemblées par les substantifs *syncatégorématiques*, qui sont caractérisées par une dépendance ontologique vis à vis d'autres occurrences.

Trois types au moins doivent être distingués. Il y a d'abord les noms dérivés de verbes ou d'adjectifs (Riegel, 1985 et 1993) ou du moins reconnus comme ayant un rapport avec les adjectifs et les verbes, tels *blancheur* ou *explosion*. Une occurrence de *blancheur* ou d'*explosion* n'est pas indépendante, référentiellement parlant, comme l'est une occurrence de *chien*. Elle implique en effet que quelque autre entité ait la propriété "blancheur" ou ait explosé. Il faut aussi y ranger les substantifs souvent dits *relationnels* tels *auteur*, *mari*, *père*, *habitants*, etc., qui impliquent également d'autres entités: on n'est auteur (de livres) que si l'on a écrit un ou des livres, père que si l'on a des enfants et habitant que parce que l'on habite un lieu. Il y a, en troisième lieu, les noms comme *volant*, *tiroir*, *toit*, *tronc*, *nez*, *préface*, etc., dont les occurrences n'existent que comme composantes d'un autre individu (voiture, commode, maison, arbre, visage, livre, etc.). On aura reconnu les relations partie-tout strictes, c'est-à-dire celles où la partie est conçue définitoirement comme composant ou partie d'un objet entier, ou, dit autrement, où le tout est effectivement présent comme tout dans la représentation sémantique de leur concept (Tamba, 1994).

Ces trois types d'entités intrinsèquement dépendantes d'autres entités occupent une position paradoxale vis à vis de l'anaphore associative. D'un côté, leur syncatégorématicité ou dépendance ontologique en fait *a priori* de bons candidats pour l'anaphore associative, puisque l'entité à laquelle elles sont subordonnées fait figure d'antécédent approprié. De l'autre, la condition d'aliénation de l'anaphore associative se révèle par contre un facteur de prime abord défavorable, puisqu'elle exige précisément l'autonomie ou l'aliénation par rapport à l'individu dont elles dépendent ontologiquement.

Le problème que pose leur intégration dans une anaphore associative est donc celui de leur aliénation. Nos trois types d'entités syncatégorématiques se séparent crucialement sur ce point parce que leur dépendance ontologique n'est pas du même ordre.

Les noms relationnels ou fonctionnels ne connaissent pas trop de difficultés, parce que leur dépendance ontologique se limite à un aspect (ou fonction), de telle sorte que, pour ce qui est du reste de leurs propriétés, ils se révèlent autonomes. Leur syncatégorématicité n'est que partielle: un père, un auteur, un habitant n'est pas seulement père, auteur ou habitant. Il fait également partie de la catégorie catégorématique des hommes. La suppression de l'individu dont dépendent ontologiquement leurs occurrences n'a pas pour conséquence de faire disparaître également totalement ces occurrences. Un père cesse d'être père s'il s'avère qu'il n'a jamais eu d'enfant, mais il continue, heureusement pour lui, d'être un individu humain. Inversement, cette liberté ou autonomie catégorématique due à leur partie sortale se traduit par la possibilité pour leurs occurrences d'être sans l'individu dont elles dépendent ontologiquement, tout en restant membres de la catégorie relationnelle. Un auteur reste un auteur, même s'il ne se promène pas en permanence avec ses livres ou s'il n'écrit pas tout le temps des livres, de même qu'un habitant de Paris reste un habitant de Paris même s'il est en vacances à Biarritz. Autrement dit, on le voit, leur catégorématicité partielle leur permet de satisfaire par avance à la condition d'aliénation posée par une connexion anaphorique associative.

Il n'en va plus ainsi avec les deux autres types d'entités dépendantes, les noms syncatégorématiques de partie et de propriétés/événements. Leur dépendance ontologique est beaucoup plus forte. La suppression de l'individu dont elles dépendent entraîne cette fois également celle de leurs occurrences. Si on enlève une voiture, les roues, le volant, le toit, etc., disparaissent évidemment également dans l'opération. De même si on supprime le porteur d'une propriété ou agent/patient d'une action, on supprime bien sûr du même coup l'occurrence de la propriété ou de l'action. La couleur rouge d'une voiture ou le sifflement d'un piston ou d'un chef de gare ne

résistent pas à la suppression de la voiture ou du piston (ou du chef de gare!). Inversement, cette dépendance plus stricte à l'égard d'une autre entité se manifeste par une "liberté" quasi nulle vis à vis de cette entité. Les parties d'un objet peuvent être certes détachées - il y a bien des pièces détachées pour les voitures- mais leur place normale, *canonique*, comme dirait Cruse (1986), est bien située dans l'objet. Pour les propriétés et événements, c'est encore plus strict: je ne puis trouver une occurrence de propriété ou d'événement séparée des entités qu'elles impliquent. S'il y a du rouge quelque part, c'est toujours quelque chose de rouge, de même s'il se produit une sonnerie, c'est toujours quelqu'un ou quelque chose qui a sonné<sup>10</sup>. Peuvent-elles alors satisfaire à la condition d'aliénation posée par l'anaphore associative?

## 2.2. Principe de congruence ontologique.

Là encore cela dépend des propriétés ontologique de nos deux types d'entités subordonnées. Leur syncatégorématicité n'est pas identique et fait que le détachement "imaginaire" opéré par l'anaphore associative peut être opéré *a priori* pour les parties, mais non pour les propriétés et événements. Pour voir de plus près en quoi consiste cette différence de dépendance ontologique, nous ferons intervenir les traits référentiels basiques qui caractérisent ces entités. Ces traits, qui sont sous-jacents à la classification des noms en concrets, abstraits, animés, etc., sont à l'origine des propriétés que peuvent présenter les entités qui les possèdent et des situations dans lesquelles celles-ci peuvent être engagées. Un nom concret, dans une de ses acceptions au moins, est un nom dont les référents, comme nous l'avons montré ailleurs (Galmiche et Kleiber, 1994), possède une matière et une forme. Un nom d'animé, en plus de la matière et de la forme, comporte l'intentionnalité (ou le caractère *animé*). Si l'on accepte une telle compositionnalité basique, que l'on devrait étendre aux différents types d'abstraction avec leur "matière" abstraite respective et leurs "formes" abstraites, on s'aperçoit que, pour ce qui est du domaine des objets concrets, les parties sont toujours du même type ontologique, c'est-à-dire ont la même formule ontologique, que leur tout, alors que les propriétés et événements sont d'un type différent. Un volant est ainsi du même type que la voiture: il possède une matière et une forme. La couleur de la voiture, par contre, ne possède ni matière ni forme propres, mais exige un tel support, en l'occurrence celui de la voiture (ou de parties de la voiture). Il en va de même avec la course de la voiture: cette course n'a ni matière ni forme propres, mais réclame celles de la voiture pour être occurrence.

Une partie n'est ainsi pas dépendante du type ontologique du tout, puisqu'elle répond au même type que le tout. Propriétés et événements sont, en revanche, crucialement solidaires du type ontologique de l'entité dont elles dépendent. À la différence de celle des parties, qui peut se faire sans changement de type ontologique, leur aliénation en anaphore associative, parce qu'elle suppose une aliénation vis à vis du type ontologique de l'antécédent, type pourtant nécessaire à leur instanciation, est difficile à opérer.

La raison d'une telle situation tient au fait que l'aliénation qui sert de modèle à l'aliénation en pensée ou imaginaire<sup>11</sup> exigée par l'anaphore associative est celle de la perception visue-

---

10.- Voir ici la notion de *contenu dépendant* chez Husserl (1962).

11.- Engelkamp (1991) défend après Kosslyn (1980) l'idée qu'il y a à côté du mode de pensée analytique un mode de pensée imagique et que cet *imaginal mode of thought* s'effectue sur le modèle de la perception, en ce que les images subjectives générées sont semblables aux images générées par le système visuel.

lle. Le système visuel permet d'isoler ou de détacher un élément sur une situation ou un objet sans que l'élément ainsi aliéné cesse pour autant de faire partie de la situation ou de l'objet. Or, ce modèle perceptuel ne peut aliéner que des éléments du même type ontologique que l'ensemble sur lequel ils sont isolés. Reprenons l'exemple de notre caméra. Il montre clairement qu'une aliénation visuelle est possible pour les parties, mais non pour les propriétés et événements. Le volant peut être détaché visuellement, mais non la couleur ou la course de la voiture<sup>12</sup>. Celles-ci ne peuvent être fixées sans que les entités dont elles dépendent soient également fixées. Une aliénation imagique ne peut ainsi sortir du type ontologique de la situation ou de l'objet sur lesquels s'effectue l'aliénation.

Il semble donc que, pour ce secteur et ce type d'entités -mais l'extension de ce modèle visuel aux entités abstraites nous semble être pertinente- il y ait un *principe de congruence ontologique* qui stipule que:

*l'aliénation exigée par l'anaphore associative peut avoir lieu si l'élément subordonné est du même type ontologique que le référent de l'antécédent.*

Nous pouvons à présent aborder l'explication des données rassemblées dans la première partie.

### 2.3. Explication des données.

La raison de l'exclusion des propriétés du site de l'anaphore associative vient d'être donnée: les propriétés sont toujours d'un type ontologique différent de celui du référent ou substrat (Husserl, 1962) dont elles dépendent. Leur aliénation ne peut donc se faire<sup>13</sup>. On comprend du coup également pourquoi il faut conserver un indicateur anaphorique de la dépendance ontologique (adjectif possessif ou pronom *en*):

22) *Tous se plaignent du régime dans ce pays. Sa rigueur n'est d'ailleurs ignorée de personne/ La rigueur n'en est d'ailleurs ignorée de personne*

23) *Ils habitent un quartier central. J'en apprécie beaucoup le calme*

24) *Il enleva sa casquette. Sa calvitie plut à tout le monde*

25) *Un chien affamé vint sonner à ma porte. Sa maigreur/ sa docilité m'empêcha de le repousser*

Le problème est un peu plus complexe avec les parties d'animés et d'inanimés. Deux problèmes, on s'en souvient, sont à résoudre:

---

12.- Husserl (1962), comme le rappelle fort opportunément Salles (1995), avait fort bien vu cette différence entre parties et propriétés. Les parties inaliénables sont en effet également des contenus indépendants sur la base du critère de séparabilité: "Pouvoir nous représenter *séparément* ou *en elle-même* la tête d'un cheval, cela signifie que nous pouvons la retenir dans notre imagination, pendant que nous laissons se modifier librement et disparaître les autres parties du cheval et tout l'environnement intuitif" (Husserl, 1962: 12, cité par Salles, 1995: 468). Les propriétés, par contre, sont selon ce critère, des *contenus dépendants*: "on peut assurément se représenter une tête de l'homme auquel elle appartient, on ne peut se représenter de cette manière, une couleur, une forme, etc., elles ont besoin d'un substrat, dans lequel on les remarque sans doute exclusivement, mais dont elles ne pourront être séparées" (Husserl, 1962: 24, cité par Salles, 1995: 469).

13.- Du moins sur le mode imagique. Il suffit d'une alinéation prédicative dans la phrase comportant le référent auquel on attribue la propriété pour qu'un enchaînement associatif puisse s'installer (voir Kleiber, à paraître).

(i) pourquoi les parties de corps (et vêtements) et les parties “intentionnelles” d’un animé ne peuvent-elles donner lieu à des anaphores associatives comme le peuvent les parties d’un inanimé?

(ii) pourquoi dans certains types de configuration de tels liens sont-ils possibles?

Ce n’est absolument pas la syntaxe qui est en cause, comme on a pu récemment encore le soutenir (Vergnaud et Zubizaretta, 1992) avec la contrainte que le syntagme inaliénable et le possesseur associé doivent se m-commander. Le principe de congruence ontologique rend en effet aisément compte de (i): si l’on accepte qu’une entité animée est une entité ayant une matière, une forme, mais également un composant intentionnel ou animé, qui le sépare précisément des inanimés, alors la déviance de 3) et de 13) a)

11) a) \**Paul ne dit mot. Les joues étaient gonflées à bloc*

13) a) \**Paul pouvait enfin se reposer. L’esprit était libre de tout souci*

s’explique par une différence de type ontologique la partie dans 3) est de type *forme + matière*, alors que le référent de l’antécédent est de type *matière + forme + intentionnalité*; celle dans 13) a) correspond seulement à *intentionnalité*. Dit autrement, les parties de corps et les composants qui découlent du caractère proprement animé ne sont pas de véritables parties d’un référent animé<sup>14</sup>. Ce sont des parties du corps (qui lui est bien *matière + forme*) de ce référent animé et des “parties” de sa composante *intentionnalité*. Elles ne peuvent en conséquence être directement aliénées ou détachées du tout: c’est donc l’adjectif possessif qui doit continuer de marquer la dépendance ontologique:

14) c) *Paul ne dit mot. Ses joues étaient gonflées à bloc*

16) a) *Paul pouvait enfin se reposer. Son esprit était libre de tout souci*

On notera à l’appui de notre analyse qu’il est difficile d’avoir des expressions du genre *une partie de Jean, une partie de notre chien*<sup>15</sup>, alors qu’on parle plus facilement d’*une partie de la chaise, une partie de la voiture*, etc. Il n’y a donc rien de mystérieux à la différence observée entre les parties de corps d’animés et les parties de corps d’inanimés: dans le cas des animés, le principe de congruence se trouve violé, alors qu’il est respecté dans le cas des inanimés, comme nous l’avons vu ci-dessus: la partie est du même type ontologique que le tout, à savoir du type *matière + forme*.

Ce qui est plus mystérieux, par contre, c’est pourquoi cette non congruence ontologique est inopérante à l’intérieur d’une même phrase. Pourquoi le fait d’avoir un animé et une partie de corps d’animé ou une partie de l’intentionnalité ne bloque-t-elle plus la connexion? Si l’emploi de *le N* est permis dans certaines configurations phrastiques, c’est parce que l’aliénation ou le détachement du corps par rapport à l’animé se trouve justifié ou imposé par la configuration. L’idée est que dans une structure comme:

17) a) *Les joues gonflées à bloc, Paul ne dit mot*

c’est la construction absolue, parce qu’elle décrit ou exprime une attitude du référent animé, qui est elle-même aliénante et sélectionne la zone corporelle, libérant ainsi la voie à un emploi anaphorique

14.- Tamba (1994) présente des arguments convaincants en faveur de cette hypothèse.

15.- Le problème est en fait plus complexe. Il faudrait entreprendre une étude sur les référents potentiels du terme *partie* et sur les conditions d’établissement d’une partie. Il est intéressant de noter que, par un chemin tout à fait différent, Tamba (1994) aboutit à des résultats similaires concernant la notion de *partie*.

de le N C'est , en somme, parce que la construction absolue fonctionne comme une sorte de complément de manière (Hanon, 1989 et Choi, 1991) qu'elle aliène une "partie" du référent animé, soit le corps (*matière + forme*), soit le côté *intentionnalité*, comme dans:

19) a) *Paul pouvait enfin se reposer, l'esprit libre de tout souci*

La preuve en est que l'élément prédicatif de la construction, comme l'ont observé la plupart des commentateurs, ne peut être n'importe quel prédicat. Il doit exprimer avec le nom de partie une attitude du référent animé, correspondant au *Comment* de la prédication principale, et non une simple description de la partie, comme le montrent 29) et 30):

29) a) ? *Le professeur enseigne, le corsage blanc*

b) *Le professeur enseigne, le corsage ouvert*

30) a) ? *Paul dort, les bras velus*

b) *Paul dort, les bras repliés*

Il n'y a donc plus rien de mystérieux dans la différence entre 3) et 31):

3) \**Marie sourit. Les yeux brillaient*

31) *Les yeux brillants, Marie sourit*

Il s'agit avant tout d'un phénomène d'aliénation et de congruence ontologique et non d'un phénomène d'ordre fondamentalement syntaxique, même si la syntaxe, comme nous l'avons vu, a son mot à dire dans l'affaire, comme le postule encore la récente explication de Vergnaud et Zubizarreta (1992) menée dans le cadre de *Gouvernement et Liage*. La meilleure preuve en est la possibilité d'avoir, malgré tout une connexion associative dans un cadre inter-phrastique, mais il faut alors, ce n'est pas surprenant, que l'aliénation du corps nécessaire se trouve impliquée par la situation de la phrase antérieure. De tels exemples sont signalés en note par Julien (1983: 137) et par Fradin (1984: 362):

32) *Le malade est livide Les yeux sont hors de leurs orbites* (Julien, 1983)

33) a) *Autour de la table les joueurs s'épiaient. Les mains étaient crispées sur les révolvers*

b) *Les coureurs redoublent d'effort. On voit les muscles saillir sous les maillots* (B. Fradin)

B. Fradin avance l'hypothèse que c'est "parce que les deux propositions se trouvent dans une relation de scénario ou de 'cause' / 'conséquence' (p. 362). J. Julien suggère que les yeux dans 32) ne sont plus une partie inaliénable du possesseur, mais "une partie du corps tout à fait aliénée par le point de vue *médical*" Nous pensons que Julien a raison et que dans tous ces enchaînements la partie du corps se trouve effectivement isolée par un mode d'aliénation, qui, dans le cas de 33), comme l'indiquent les verbes de perception *s'épier* et *voir*, semble être celui de la vision, mais soulignons qu'elle n'est pas opérée directement sur le référent animé, mais uniquement sur le corps. Dans 32), celui-ci est mis en saillance par le fait que le référent animé est un malade et dans 33) par le fait qu'une vision a évidemment pour zone active le corps, ainsi que l'illustre remarquablement l'exemple 34) tiré d'un méchant roman ferroviaire:

34) *Il s'assit sur le lit et la regarda. Les paupières étaient boursoufflées et les poches sous les yeux étaient striées de veinules bleues*

## CONCLUSION.

Nous sommes au bout de notre parcours, mais nous n'avons bien entendu pas réglé tous les problèmes que pose la relation unissant les référents d'une anaphore associative. Mais il nous semble avoir fait avancer sensiblement les choses dans un domaine encore peu exploré jusqu'ici. En mettant en avant la condition d'aliénation et son corollaire ontologique le principe de congruence, nous avons pu rendre compte de données assez intrigantes et inattendues concernant les propriétés et les parties *inaliénables* des animés et avons ainsi contribué, du moins nous l'espérons, à éclairer un peu plus le fonctionnement anaphorique associatif. Tout en traçant des perspectives de recherches nouvelles aussi bien dans le domaine de l'anaphore associative que dans celui des relations *partie-tout*.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

- AZOULAY, A. (1978) "Article défini et relations anaphoriques en français", *Recherches linguistiques françaises*, 7, 5-46.
- CHOI, I. (1991) *Etude des compléments de manière non prépositionnels du type Les yeux fermés*, thèse de doctorat de l'Université de Provence, Aix-en-Provence.
- CLARK, H.H. (1977) "Bridging", in P.N. Johnson & P.C. Wasow (eds.), *Thinking*, Cambridge, Cambridge U.P., 411-420.
- CRUSE, D.A. (1986) *Lexical Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ENGELKAMP, J. (1991), "Language and Modes of Thought", in G. Appel & H.W. Dechert (eds.), *A Case for Psycholinguistic Cases*, Amsterdam, John Benjamins, 17-39.
- FRADIN, B. (1984) "Anaphorisation et stéréotypes nominaux", *Lingua*, 64, 325-369.
- GAATONE, D. (1991) "Un calembour syntaxique en français", *French Review Studies*, 1, 45-53.
- GALMICHE, M. et KLEIBER, G. (1996) "Sur les noms abstraits", in N. Flaux, M. Glatigny et D. Samain (éds.), *Les noms abstraits*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 23-40.
- GUÉRON, J. (1992), "La possession inaliénable et l'aspect locatif", in L. Tasmowski-de Ryck et A. Zribi-Hertz (éds.), *De la musique à la linguistique. Hommages à Nicolas Ruwet*, Gand, Communication & Cognition, 255-272.
- HANON, S. (1989), *Les constructions absolues en français moderne*, Louvain-Paris, Editions Peeters.
- HATCHER, A.G. (1944 a) "Il me prend le bras vs Il prend mon bras", *Romanic Review*, 35, 156-164.
- HATCHER, A.G. (1944 b) "Il tend les mains vs Il tend ses mains", *Studies in Philology*, 41, 457-481.
- HUSSERL, E. (1962), *Recherches logiques*, t.2, 2e partie, Paris, PUF.
- ISENBERG, M. (1971), "Überlegung zur Texttheorie", in J. Ihwe (hrsg.), *Litteraturwissenschaft und Linguistik*, Bd. 1, Athenäum, Frankfurt/Main, 155-172.

- JULIEN, J. (1983) "Sur une règle de blocage de l'article défini", *Le français moderne*, 51, n°2, 135-156.
- JUNKER, M.O. et MARTINEAU, F. (1987) "Les possessions inaliénables dans les constructions objet", *Revue romane*, 22, n°2, 194-209.
- KLEIBER, G. (1981) *Problèmes de référence. Descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.
- KLEIBER, G. (1992) "Anaphore associative et inférences", in J.E. Tyvaert (éd.), *Lexique et inférence(s)*, Klincksieck, Paris, 175-201.
- KLEIBER, G. (1993a) "L'anaphore associative roule-t-elle ou non sur des stéréotypes ?", in C. Plantin (éd.), *Lieux communs, stéréotypes, clichés*, Paris, Editions Kimé, 354-371.
- KLEIBER, G. (1993b) "Anaphore associative, pontage et stéréotypie", dans *Linguisticae Investigationes*, XVII: 1, 35-82.
- KLEIBER, G. (1994a) "Sur quelques emplois textuels non paradigmatiques de *il*", ch. 6 de G. Kleiber, *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, De Boeck.
- KLEIBER, G. (1994b) "Anaphore associative, antécédent et définitude", in C. Schnedecker et alii (éds.), *Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques*, Paris, Klincksieck, 153-173.
- KLEIBER, G. (1994c) "Le contexte peut-il remettre d'aplomb une anaphore associative?", in C. Schnedecker et alii (éds.), *Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques*, Paris, Klincksieck, 93-116.
- KLEIBER, G. (1995a) "Anaphore associative, thèse lexico-stéréotypique oui, mais *Cahiers de praxématique*", 24, 69-85.
- KLEIBER, G. (1995b) "Sur les (in)définis en général et les SN (in)définis en particulier", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, XC, 1, 21-51.
- KLEIBER, G. (1996) "Anaphores associatives méronymiques: définition et propriétés", in Blumenthal P. et al. (eds), *Lexikalische Analyse Romanischer Sprachen*, Niemeyer, Tübingen, 51-62.
- KLEIBER, G. (1997a) "Les anaphores associatives actanciennes", *Scolia*, 10, 89-120.
- KLEIBER, G. (1997b), "Des anaphores associatives méronymiques aux anaphores associatives locatives", *Verbum*, XIX: 1/2, 25-66.
- KLEIBER, G. à paraître, Anaphore associative et relation partie-tout: condition d'aliénation et principe de congruence ontologique.
- KLEIBER, G., PATRY, R. et MÉNARD, N. (1993) "Anaphore associative: dans quel sens "roule"-t-elle?", *Revue québécoise de linguistique*, 22, n° 2, 139-162.
- KLEIBER, G., SCHNEDECKER, C. et UJMA, L. (1994) "L'anaphore associative, d'une conception l'autre", in C. Schnedecker et alii (éds.), *L'anaphore associative. Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques*, Paris, Klincksieck, 5-64.
- KLIFFER, M.D. (1984) "Interpenetration of linguistic Levels: French Inalienable Possession", *Lingua*, 62, 187-208.
- KOSSLYN, S.M. (1980) *Image and Mind*, Cambridge Mass., Harvard University Press.

- KUPFERMAN, L. (1991) "L'aspect du groupe nominal et l'extraction de *en*", *Le français moderne*, LIX, 2, 113-147.
- LANGACKER, R.W. (1968) "Observations on French Possessives", *Language*, 44, 51-75.
- LÖBNER, S. (1985) "Definites", *Journal of Semantics*, 4, 279-326.
- PAUSE, P. (1988) *Anaphern im Text*, Fachgruppe Sprachwissenschaft, Konstanz, Universität Konstanz, Arbeitspapier n° 4.
- RIEGEL, M. (1985) *L'adjectif attribut*, Paris, PUF.
- RIEGEL, M. (1988) "L'adjectif attribut de l'objet du verbe *avoir*: amalgame et prédication complexe", dans *Travaux de linguistique*, 17, 69-87.
- RIEGEL, M. (1989) "*avoir* + attribut de l'objet: construction syntaxique et paradigme idiomatique", *Collections Recherches Germaniques*, n° 2, 337-347.
- RIEGEL, M. (1991) "Transitivité et conditionnements cognitifs: la relation partie-tout et la complémentation verbale dans *LINX*", 24, 133-146.
- RIEGEL, M. (1992) "De la quantité à la qualité: à propos de la syntaxe et de l'interprétation des relations partie-tout", in J. Fontanilles (éd.), *La quantité et ses modulations qualitatives*, NAS, Amsterdam, Benjamins, 163-173.
- RIEGEL, M. (1993) "Grammaire et référence: à propos du statut sémantique de l'adjectif qualificatif", *L'information grammaticale*, 58, 5-10.
- ROEGEST, E. et SPANOGHE, A.M. (1991) "Relation de possession inaliénable et qualification en français et en espagnol", *Revue de linguistique romane*, 217-218, 81-94.
- SALLES, M. (1995) *La relation lexicale partie-de*, Thèse de Doctorat de l'Université de Caen.
- SPANOGHE, A.M. (1995) *La syntaxe de l'appartenance inaliénable en français, en espagnol et en portugais*, Frankfurt-am-Main, Peter Lang,
- SCHNEDECKER, C. et alii (éds.) (1994) *Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques*, Paris, Klincksieck.
- TAMBA, I. (1994) "Un puzzle sémantique: le couplage des relations de tout à parties et de parties à tout", *Le gré des langues*.
- VERGNAUD, J.R. et ZUBIZARETTA, M.L. (1992) "The Definite Article and the Inalienable Constructions in French and English", *Linguistic Inquiry*, 23, 4, 595-652.
- WEINRICH, H. (1974) "Textsyntax des französischen Artikel", in W. Kallmeyer et alii (hrsgb.), *Lektürkoleg zur Textlinguistik*, Bd. 2, Frankfurt/Main, 266-293.
- WINKELMANN, O. (1978), *Artikelwahl, Referenz und Textkonstitution in der französischen Sprache*, Frankfurt/Main, Haag & Märchen.
- WINSTON, M.E., CHAFFIN, R. & HERRMANN, D. (1987) "A Taxonomy of Part-Whole Relations", *Cognitive Science*, 11, 417-444.